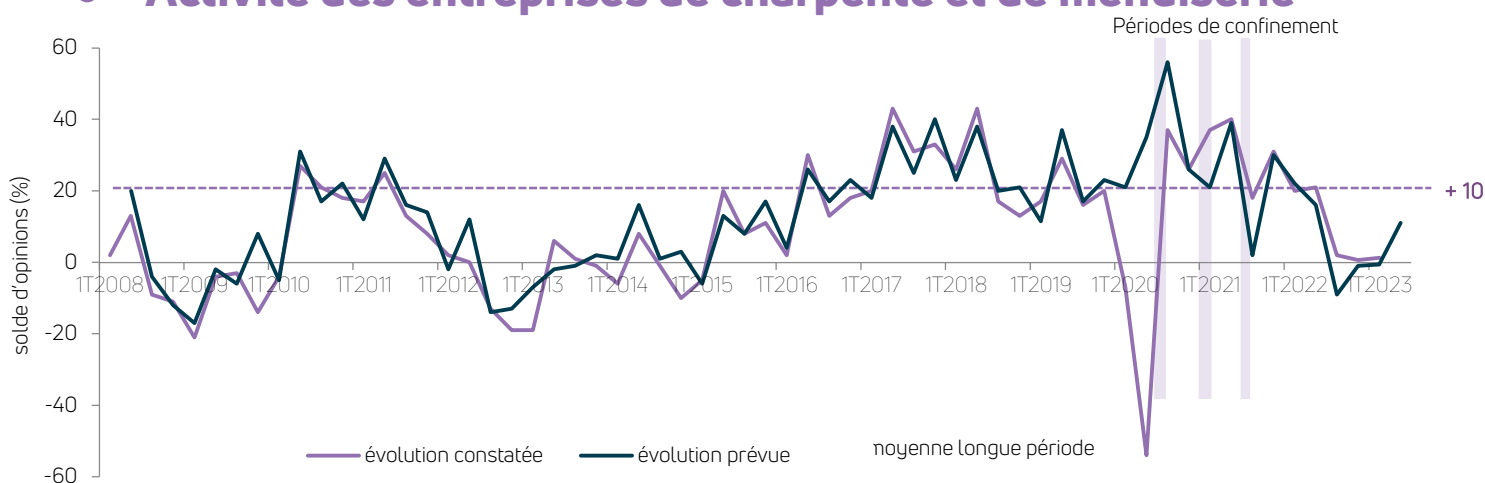


La baisse d'activité sur les marchés de la construction neuve déjà ressentie par les artisans, l'entretien-rénovation en soutien de l'activité globale des entreprises

Activité des entreprises de charpente et de menuiserie



La stabilisation de l'activité observée au 4^{ème} trimestre 2022 s'est poursuivie au 1^{er} trimestre 2023 pour les entreprises de charpente et de menuiserie de Bretagne.

+ 1 %
Solde d'opinions sur l'activité globale des entreprises au 1^{er} trimestre 2023

Cette stabilisation cache des disparités par marché : tandis qu'une hausse est enregistrée sur le marché de l'entretien-amélioration (+9%), l'activité sur le marché de la construction neuve de logements est en baisse (-12%). L'activité sur le marché de la construction neuve de locaux est stable (+0%).

Globalement, seule l'activité dans le département de l'Ille-et-Vilaine est en hausse (+25%), contrairement aux trois autres départements bretons qui enregistrent des baisses (-14% dans les Côtes d'Armor, -12% dans le Finistère, -3% dans le Morbihan).

Activité par marché

-12%

Solde d'opinions sur l'activité logements neufs au 1^{er} trimestre 2023

(- 8 % au 4T2022)

+0%

Solde d'opinions sur l'activité locaux neufs au 1^{er} trimestre 2023

(- 20 % au 4T2022)

+9%

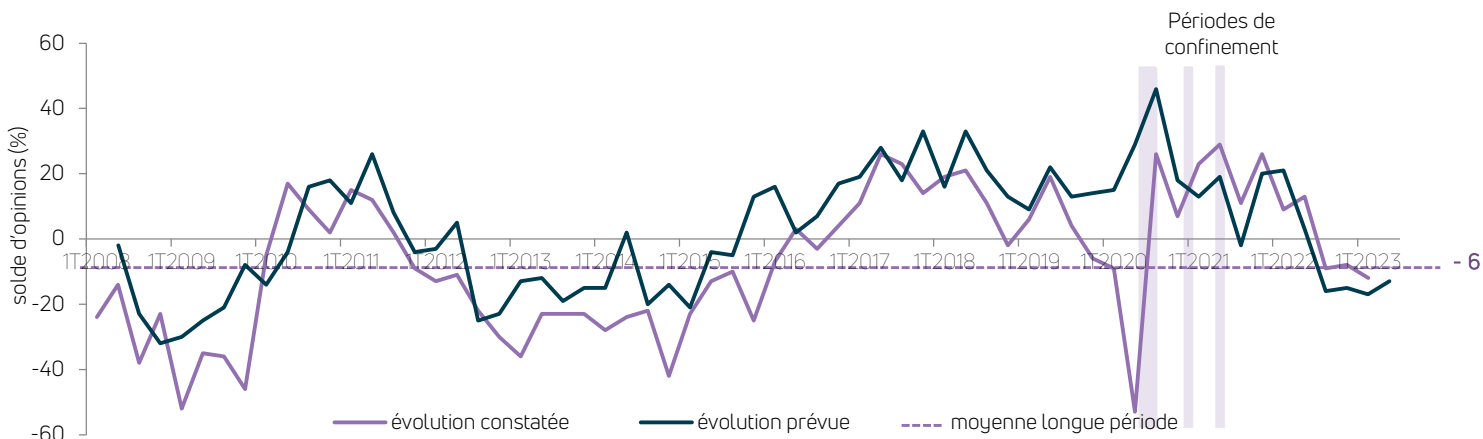
Solde d'opinions sur l'activité entretien-amélioration au 1^{er} trimestre 2023

(+ 3 % au 4T2022)

Concernant les perspectives d'activité, globalement les entreprises restent optimistes pour le 2^{ème} trimestre 2023 (+11% de solde d'opinion). Par marché, les opinions sont cependant contrastées : sur le marché de la construction neuve de logements, les perspectives sont négatives (-13%) tandis que sur celui des locaux et sur celui de l'entretien-amélioration, elles sont positives (+4% et +12% respectivement). Les carnets de commandes s'étoffent légèrement, représentant 6,3 mois de travail assurés (contre 6,2 le trimestre précédent).

● Marché : Les logements neufs

● Activité des entreprises de charpente et de menuiserie



L'activité reste orientée à la baisse au 1^{er} trimestre 2023 sur le marché du logement neuf, comme c'est le cas depuis la moitié de l'année 2022.

- 12 %
**Solde d'opinions sur
l'activité des
entreprises
au 1^{er} trimestre 2023**

La baisse d'activité est observée uniquement par les entreprises de moins de 10 salariés (-26% de solde d'opinions contre +8% pour les PME).

Les entreprises de menuiserie sont les plus impactées, comme au 4^{ème} trimestre 2022. Par département, la situation est plus dégradée dans le Morbihan et le Finistère alors qu'elle est plutôt stable en Ille-et-Vilaine.

Concernant leur activité à venir, les entreprises de moins de 10 salariés anticipent une baisse de leur activité future (-25%), tandis que les PME anticipent une légère hausse (+3%). Par département, ce sont les entreprises du Morbihan qui sont les plus pessimistes (-24%), et par activité ce sont les entreprises de menuiserie (-16%).

Au 1^{er} trimestre 2023, le solde d'opinions sur le nombre de devis traités reste négatif (-35%), et encore plus fortement dans le Morbihan et au sein des entreprises de fabrication de charpente. Le solde d'opinions sur les carnets de commandes se dégrade d'autant plus ce trimestre (-26%).

Situation des devis traités et des carnets de commandes

- 35%

Solde d'opinions sur les
devis traités
au 1^{er} trimestre 2023

(- 28 % au 4^{ème} trim. 2022)

- 26%

Solde d'opinions sur les
carnets de commandes
au 1^{er} trimestre 2023

(- 16 % au 4^{ème} trim. 2022)

Situation de l'activité Bâtiment – construction neuve de logements

Source : DREAL Bretagne /SDES, Sit@del2
date réelle estimée à fin mars 2023

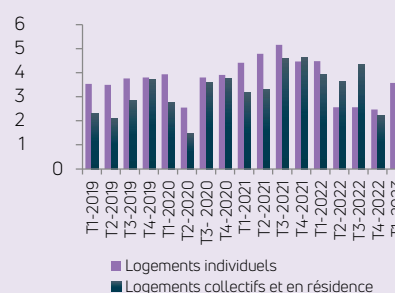
Au 1^{er} trimestre 2023, le nombre de logements mis en chantier est en baisse de 31 % par rapport au trimestre précédent et de 22% par rapport au 1^{er} trimestre 2022, sur l'ensemble des marchés, de façon plus marquée sur le marché du logement collectif.

Les perspectives d'activité sont orientées à la baisse : -28 % en nombre de logements autorisés par rapport au 4^{ème} trimestre 2022 et - 28 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. La baisse des autorisations de logements porte sur l'ensemble des marchés mais plus précisément sur les logements collectifs.

Evolution des mises en chantier (en nb)

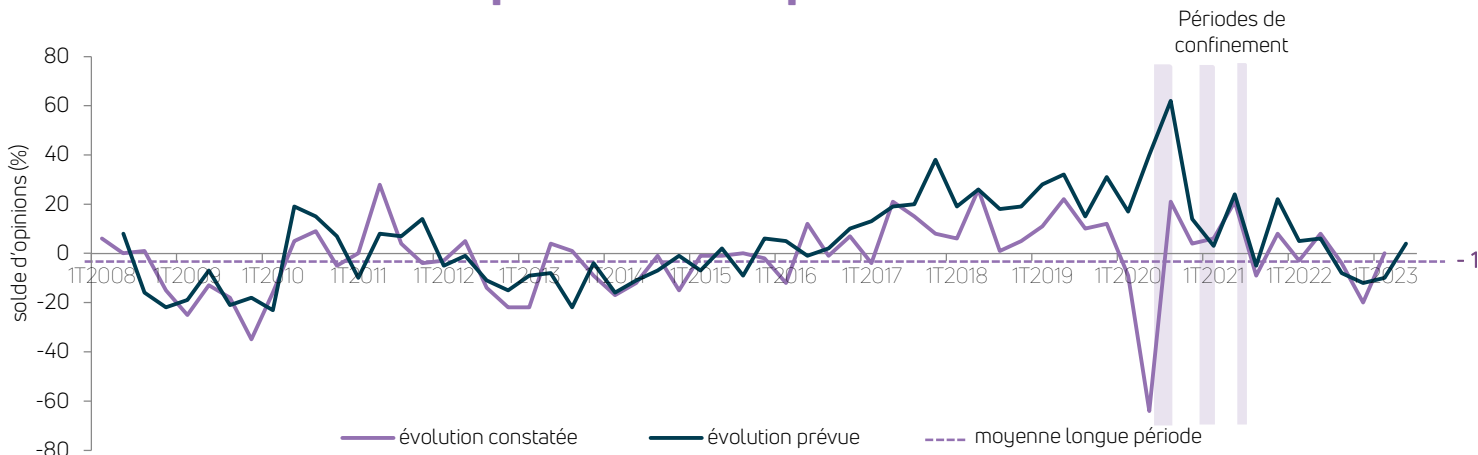


Evolution des autorisations (en nb)



● Marché : Les locaux non résidentiels neufs

● Activité des entreprises de charpente et de menuiserie



Après une baisse enregistrée au 4^{ème} trimestre 2022, l'activité s'est stabilisée sur le marché des locaux non résidentiels neufs au 1^{er} trimestre 2023.

+0 %
**Solde d'opinions sur
l'activité des
entreprises
au 1^{er} trimestre 2022**

L'activité est orientée à la baisse pour les entreprises de moins de 10 salariés, tandis qu'elle s'inscrit en hausse pour les entreprises de plus de 10 salariés. Concernant l'activité future, les entreprises de moins de 10 salariés anticipent une hausse (+10%) tandis que pour les PME, l'activité serait stable.

Le solde d'opinions sur le nombre de devis traités est négatif (-2%) plus particulièrement dans les entreprises de plus de 10 salariés. Le solde d'opinions est plus fortement dégradé dans le Morbihan (-33%) et dans les entreprises de charpente (-50%).

Le solde d'opinions sur les carnets de commandes demeure négatif également (-6%), pour tous les départements excepté les Côtes d'Armor. Par activité, le solde d'opinions est négatif pour tous les types d'activité, excepté les entreprises de menuiserie. En valeur, les carnets de commandes diminuent à 6,8 mois de travail (contre 7,1 au trimestre précédent).

Situation des devis traités et des carnets de commandes

-2%

Solde d'opinions sur les
devis traités
au 1^{er} trimestre 2023

(-33 % au 4^{ème} trim. 2022)

-6%

Solde d'opinions sur les
carnets de commandes
du 1^{er} trimestre 2023

(-15 % au 4^{ème} trim. 2022)

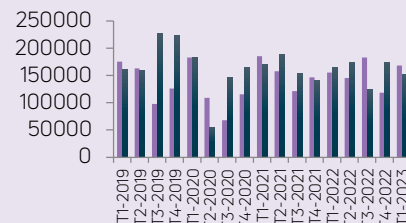
Situation de l'activité Bâtiment – construction neuve de locaux non résidentiels

Source : DREAL Bretagne /SDES, Sit@del2
date de prise en compte

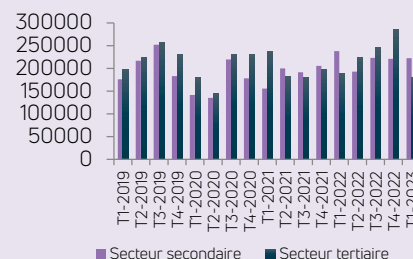
Au 1^{er} trimestre 2023, le nombre de m2 de locaux mis en chantier est en hausse (+9%) par rapport au 4^{ème} trimestre 2022. Les surfaces de locaux mis en chantier dans le secteur secondaire sont en effet orientées à la hausse (+42%) et compensent la baisse observée sur le marché du secteur tertiaire (-13%).

Les perspectives sont orientées à la baisse : les surfaces autorisées enregistrent une baisse (-21% par rapport au 4^{ème} trimestre 2022 et -6% par rapport au 1^{er} trimestre 2022).

Evolution des surfaces mises en chantier (en m2)

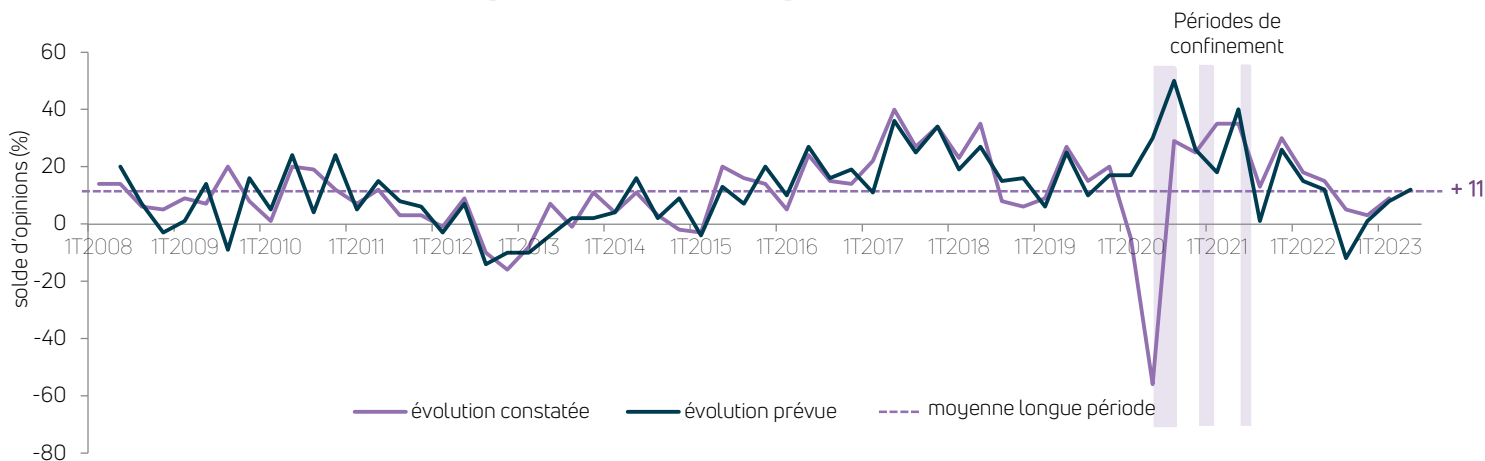


Evolution des surfaces autorisées (en m2)



● Marché : L'entretien-amélioration

● Activité des entreprises de charpente et de menuiserie



En cohérence avec les anticipations des entreprises au trimestre dernier, l'activité entretien-amélioration est positive en Bretagne au 1^{er} trimestre 2023, de façon plus marquée qu'au trimestre précédent.

+ 9 %

Solde d'opinions sur l'activité des entreprises au 1^{er} trimestre 2023

Cette tendance s'observe essentiellement dans les entreprises de plus de 10 salariés car l'activité entretien-amélioration est stable chez les artisans. Par département, le solde d'opinions est positif pour les entreprises d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Les opinions sont également positives dans toutes les entreprises, quelle que soit leur activité.

S'agissant de l'activité à venir, les entreprises sont optimistes et anticipent une hausse (+12% de solde d'opinions). Le solde d'opinions sur le nombre de devis traités est légèrement positif, porté par les entreprises de plus de 10 salariés, les entreprises des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, ainsi que les entreprises de menuiserie et de charpente. S'agissant des carnets de commandes, les opinions sont positives sauf pour les entreprises de moins de 10 salariés et les entreprises costarmoricaines. En valeur, les carnets de commandes sont stables à 6,1 mois de travail.

Situation des devis traités et des carnets de commandes

+1%

Solde d'opinions sur les
devis traités
au 1^{er} trimestre 2023

(- 17 % au 4^{ème} trim. 2022)

+4%

Solde d'opinions sur les
carnets de commandes
du 1^{er} trimestre 2023

(-8 % au 4^{ème} trim. 2022)

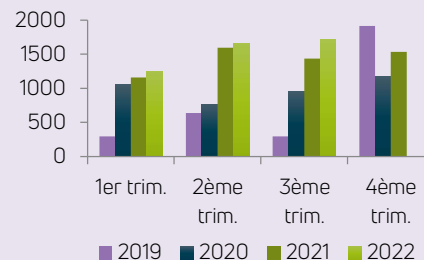
Les éco-PTZ en Bretagne

Source : SGFGAS

1 719 éco-prêts à taux zéro (éco-PTZ) ont été émis au cours du 3^{ème} trimestre 2022 en Bretagne contre 1 437 au 3^{ème} trimestre 2021, soit une hausse de 20 %.

Avec 8 % des éco-PTZ distribués en France sur le trimestre, la Bretagne arrive en 3^{ème} position du classement régional (anciennes régions), derrière la région Pays de la Loire (11,3 %) et la région Rhône-Alpes (10,2 %). Le dispositif éco-PTZ a généré, au cours du 3^{ème} trimestre 2022, un montant total de travaux de 29 M€ en Bretagne, en hausse de près de 29 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2021.

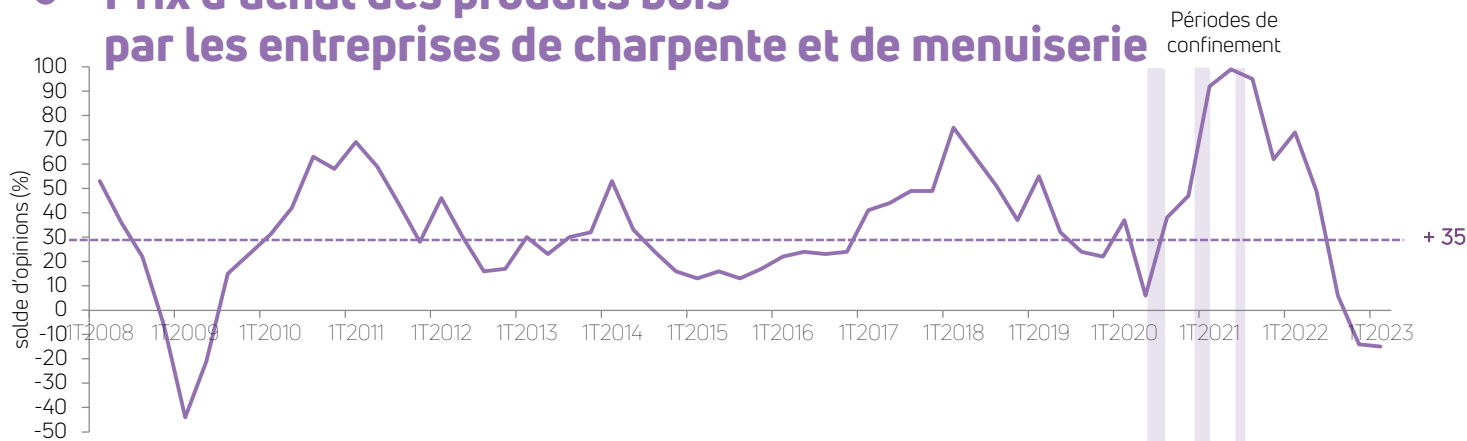
Evolution des éco-PTZ (unité : nombre de prêts)



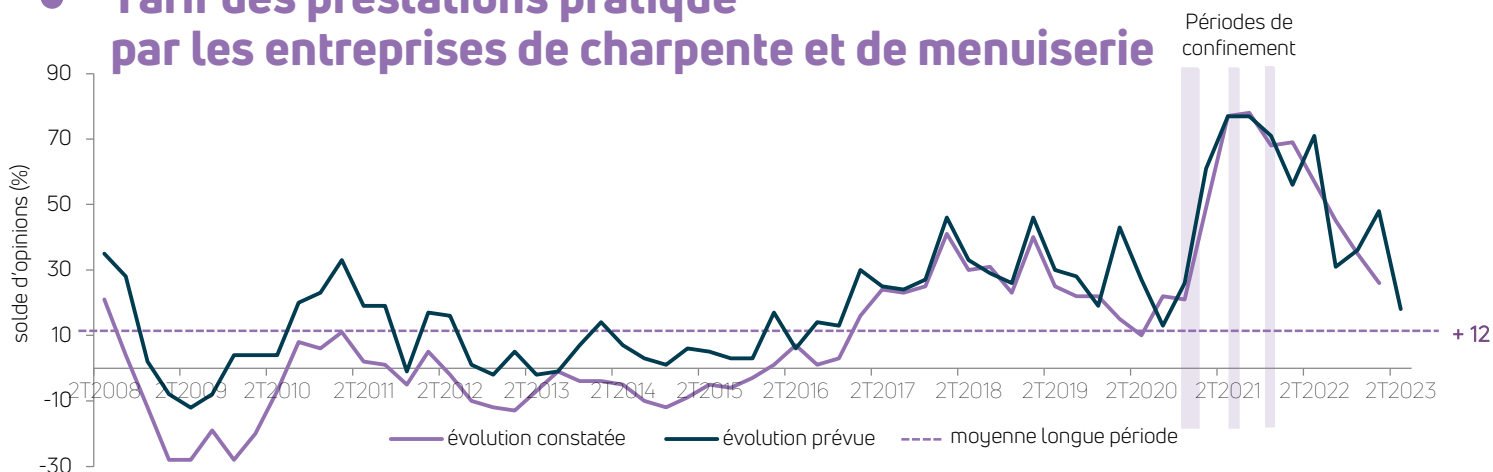
Ce sont les modifications d'attribution des éco-PTZ intervenues au 1^{er} mars 2019 et au 1^{er} juillet 2019 (suppression bouquets de travaux, élargissement à tous les logements...) qui expliquent les évolutions importantes fin 2019.

Prix : Achat produits bois et prestations

Prix d'achat des produits bois par les entreprises de charpente et de menuiserie



Tarif des prestations pratiqué par les entreprises de charpente et de menuiserie



Au 1^{er} trimestre 2023, les entreprises sont plus nombreuses à indiquer des prix d'achat en baisse qu'en hausse, comme c'était déjà le cas il y a trois mois.

Les tarifs des prestations pratiqués par les entreprises restent orientés à la hausse ce trimestre, mais de façon moins marquée qu'au trimestre précédent. Ces hausses se retrouvent dans tous les départements et pour toutes les activités.

À court terme, les entreprises anticipent que la hausse des tarifs devrait continuer, sur un rythme moindre cependant.

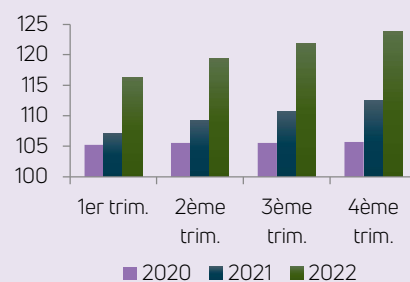
Indice des Prix d'Entretien-Amélioration des bâtiments résidentiels (IPEA résidentiel)

Source : INSEE – base et référence 100 en 2015 – séries actualisées en février 2023

Au 4^{ème} trimestre 2022, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments résidentiels augmentent sur un rythme moindre (+1,5% sur trois mois contre +2,1% par rapport au trimestre précédent).

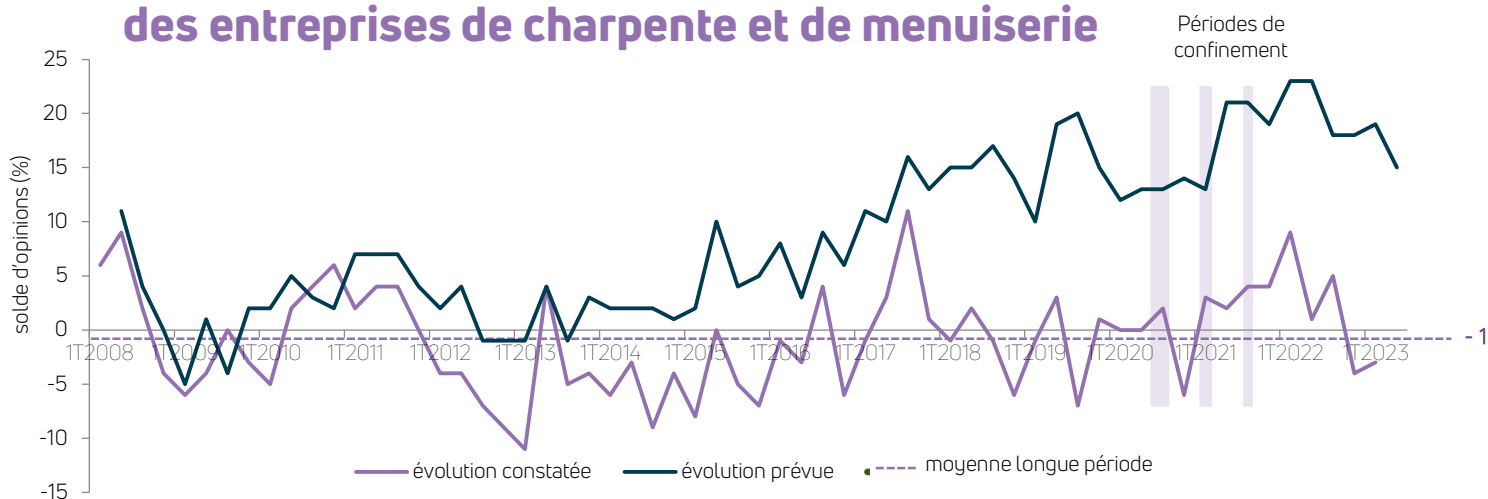
Sur un an, les hausses sont encore plus fortes : +10% au 4^{ème} trimestre 2022 par rapport au 4^{ème} trimestre 2021, après +10,1% au trimestre précédent.

Evolution de l'indice IPEA Résidentiel



● Emploi : Effectifs salariés et recours à l'intérim

● Effectifs salariés des entreprises de charpente et de menuiserie



Globalement, les effectifs salariés sont en recul au 1^{er} trimestre 2023, excepté dans les entreprises de plus de 10 salariés, les entreprises d'Ille-et-Vilaine et du Finistère, ainsi que les entreprises de charpente.

- 3 %

Solde d'opinions sur les effectifs salariés au 1^{er} trimestre 2023

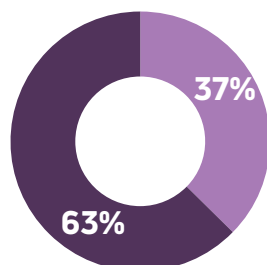
Les difficultés de recrutement reculent nettement par rapport au trimestre précédent : elles concernent 38 % des entreprises, contre 46 % au 4^{ème} trimestre 2022, soit 8 points de moins. Cette baisse est uniquement liée aux opinions exprimées par les artisans : 26 % ont des difficultés contre 38 % il y a trois mois tandis que les difficultés restent prégnantes pour les PME (55 %). Ce sont à nouveau les entreprises du Morbihan qui font part des recrutements les plus difficiles (47 %).

37 % des entreprises ont eu recours à l'intérim au 1^{er} trimestre 2023, contre 40 % il y a trois mois. Les besoins en personnels intérimaires sont particulièrement importants dans les entreprises de plus de 10 salariés (65%) et les entreprises d'Ille-et-Vilaine (51%).

A court terme, les entreprises restent optimistes concernant l'emploi : les opinions sur les projets de recrutement sont positives (+15 % de solde d'opinion) et 37% des entreprises prévoient un recours à du personnel intérimaire au 2^{ème} trimestre 2023.

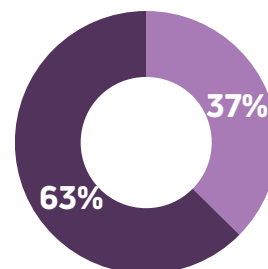
Recours à l'intérim

au 1er trimestre 2023



■ oui
■ non

prévu au 2ème trimestre 2023



Difficultés de recrutement

38%

Part des entreprises
rencontrant des difficultés
de recrutement

● Veille projets

● Appels d'offres publiés intégrant un lot ossature bois

(du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023 – liste non exhaustive) – source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne

Intitulé du marché de travaux	Nom du maître d'ouvrage public	Commune	Dpt
Réhabilitation et extension de l'EPHAD Sainte-Anne	Terres d'Armor Habitat	Lannion	22
Démolition et construction et rénovation de l'école maternelle et création d'une chaufferie bois pellets	Commune	Trédrez-Locquémeau	22
Construction d'un accueil de loisirs sans hébergement	Commune	Trégueux	22
Construction d'une résidence Habitat Jeunes de 146 logements, située dans le quartier de la Génetais	SA HLM Les Foyers	Taden	22
Construction d'un ALSH	Commune	Le Mené	22
Réhabilitation et extension de la médiathèque	Commune	Fréhel	22
Reconstruction du pôle mode et vêtements et reconstruction partielle du Bâtiment P au Lycée Jules Lesven	Région Bretagne	Brest	29
Création d'un espace jeunes entreprises, rue de Poulfranc	CA Morlaix Communauté	Morlaix	29
Rénovation thermique de l'EHPAD du Pays Dardoup et extension/restructuration de l'espace funéraire	CCAS	Plonévez-du-Faou	29
Construction de 8 logements locatifs dont 2 maisons individuelles	SA HLM Aiguillon Construction	Clohars-Carnoët	29
Construction d'un restaurant scolaire	Commune	Carhaix-Plouguer	29
Réhabilitation et extension de l'espace enfance et construction d'un espace jeune	Commune	Tinténiac	35
Extension et réhabilitation du groupe scolaire Duguesclin	Commune	Fougères	35
Réhabilitation et extension du siège social	SPL Eau du Bassin Rennais	Rennes	35
Construction d'une résidence de 10 logements collectifs	OPH Archipel Habitat	Le Verger	35
Construction de 45 logements collectifs	NEOTOA	Châteaugiron	35
Construction d'un abri sportif au collège Simone Veil	Conseil départemental du Morbihan	Elven	56
Restructuration et extension au lycée Duguesclin	Sembreizh – Conseil régional de Bretagne	Brech	56
Construction de la maison de la petite enfance	Commune	Surzur	56
Création de la nouvelle déchetterie	Commune	Guidel	56

Zoom

Mise en œuvre de la ouate de cellulose lors des chantiers de construction ou rénovation

Ce trimestre, les entreprises de charpente et de menuiserie ont été interrogées sur la mise en œuvre de la ouate de cellulose lors de leurs chantiers de construction ou de rénovation : 27 % des entreprises interrogées au 1^{er} trimestre 2023 déclarent mettre en œuvre la ouate de cellulose lors de la construction ou de la rénovation de logements ou de bâtiments.

A court ou moyen terme, elles sont 11 % à envisager de mettre en œuvre la ouate de cellulose.

Mise en œuvre de la ouate de cellulose

27 %

A l'avenir, envisagent la mise en œuvre

11 %

oui

non

Questions : Au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022), votre entreprise a-t-elle mis en œuvre de la ouate de cellulose lors de chantiers de construction ou de rénovation de logements/bâtiments ? Si non, à l'avenir envisagez-vous de mettre en œuvre le matériau ouate de cellulose ?

Note méthodologique

Ce tableau de bord trimestriel est issu d'une enquête téléphonique réalisée par la Cellule Economique de Bretagne et menée au cours du mois de mars 2023 auprès d'un échantillon de 159 entreprises bretonnes de charpente et menuiserie (code NAF 2008 16.23Z, 43.91A, 43.32A). L'échantillon se décompose de la façon suivante : 12 % de fabricants de charpente et menuiserie (16.23 Z), 19 % en travaux de charpente (43.91 A) et 69 % en travaux de menuiserie (43.32 A). À noter que la plupart des entreprises de l'échantillon ayant le code NAF 43.32A exerce également une activité de charpente. 61 % des entreprises ont une taille d'effectif inférieure ou égale à 10 salariés. 27 % sont installées dans les Côtes d'Armor, 21 % dans le Finistère, 33 % en Ile-et-Vilaine et 19 % dans le Morbihan.

Les analyses de l'activité Bâtiment sont issues des publications de la Cellule Economique de Bretagne.

Le solde d'opinions correspond à la différence entre le pourcentage d'entreprises donnant un avis en hausse et le pourcentage d'entreprises donnant un avis en baisse. Les réponses stables n'influencent pas la valeur du solde. Un solde positif représente une amélioration de la situation, un solde négatif, une détérioration et un solde nul, une stabilisation.

Dans les locaux non résidentiels, le secteur secondaire comprend les bâtiments industriels, artisanaux et de stockage non agricole. Le secteur tertiaire comprend les bâtiments commerciaux, les bureaux, les hébergements hôteliers, les bâtiments d'enseignement, de culture et loisirs, de santé, d'hygiène et d'action sociale, les ouvrages spéciaux et les transports.